



DEC110406INSIS

Décision portant nomination de Monsieur ABRY Patrice en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100001DAJ portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Monsieur ABRY Patrice, directeur de recherche 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes **du** 1^{er} janvier 2011 **au** 31 décembre 2011. Sa mission a pour objet le suivi des activités scientifiques relatives à la théorie du signal.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur ABRY Patrice demeure affecté au laboratoire de Physique de l'ENS de Lyon - UMR5672 - Lyon.

Art. 2 – **Du** 1^{er} janvier 2011 **au** 31 décembre 2011, Monsieur ABRY Patrice percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

Art. 4 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs